# Charte territoriale
# Savoir Rouler à Vélo

## Département : Jura (39)

## Préambule :

Déclinaison opérationnelle de la **mesure du Comité Interministériel à la sécurité routière du 9 janvier 2018**, présidé par le Premier ministre visant à « accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité », le « Savoir Rouler à Vélo » est **un axe majeur du plan Vélo et mobilités actives,** initié par le Gouvernement, dont l'objectif est de multiplier par trois l'usage du vélo en France et atteindre les 9 % de déplacements à l'horizon des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Le « Savoir Rouler à Vélo » est un programme **interministériel et multi-partenarial** (fédérations sportives, associations d'usagers de la bicyclette, associations de prévention, établissements scolaires, collectivités locales…), piloté par le ministère chargé des Sports.

Le Programme « Savoir Rouler à Vélo » propose aux familles un dispositif accessible et utile destiné à renforcer la pratique du vélo chez les enfants, ainsi que les conditions de sécurité de cette pratique du vélo chez les enfants, ainsi que les conditions de sécurité de cette pratique sur la voie publique.

Il fait la promotion de la pratique d'une activité physique et sportive régulière auprès des plus jeunes qui sont de plus en plus touchés par la sédentarité tout en encourageant un mode économique et écologique de déplacement.

L'enjeu de cette charte est de formaliser les modalités de déploiement territorial du programme « Savoir Rouler à Vélo » afin que les enfants de 6 à 11 ans puissent acquérir une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

## Références :

*Article L. 312-13-2 du code de l'éducation*

*Loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (1)*

*Instruction interministérielle DS/DS3A/DGESCO/DSR/DGITM/2020/48 du 2 juillet 2020 relative à l'organisation du déploiement territorial du programme interministériel «Savoir Rouler à Vélo »*

## Acteurs concernés par le déploiement (structures, noms, fonctions) :

| Membres du comité de pilotage départemental | | |
|---|---|---|
| Préfecture | PHILOT David | Préfet |
| DSDEN | TAMENE Mahdi<br>VINCENT Guillaume<br>SALVATORI Laurence | Directeur académique des services de l'Education nationale<br>Chef de service SDJES<br>Conseillère pédagogique départementale EPS |
| Délégué politique de la ville | VANZETTI Philippe | Délégué au Préfet |
| DDT | SERGENT Marie-Laure<br>ROUX Christophe | Référente mobilité<br>Coordonateur départemental à la sécurité routière |
| Fédération française des usagers de la bicyclette | MEUNIER Jacques | Président |
| Association Prévention MAIF | NOEL Jean-Marc | Président |
| Comité départemental olympique et sportif | DEODATI Catherine | Présidente |
| Fédération française de cyclisme | CHEVALIER Roger | Membre |
| FF Vélo (cyclotourisme) | PARGAUD Gilles | Président |
| UFOLEP | GRAPPIN Hélène | Salariée |
| MGEN | PONCET Claude | Président |
| UNSS | ALARY Sylvain | Directeur départemental UNSS |
| USEP | GRAPPIN Helène | Salariée |
| MCF (Moniteur cycliste français) | PROVENT Aurore | Salariée |
| Association Prévention routière | LEMAIRE Yves | Président |
| Fédération Léo Lagrange | PLATRE Sandrine | Déléguée territorial à l'animation |
| Jeunesse au plein air | MURAT Muriel | Présidente |
| Association des maires du Jura | GAUTHIER-PACOUD Sandrine | Présidente |
| Communauté d'agglomération du Grand Dole | HAMIDA Alain<br>DEJEAN Didier | Directeur des sports<br>Directeur adjoint des sports |
| CCAS de Lons-le-Saunier | LAMBERT Véronique | Directrice du pôle « Petite enfance-enfance scolaire » |
| Ville de Saint-Claude | CAMUS Laurent | Coordinateur des ALSH |

**Pilotage départemental du dispositif :**

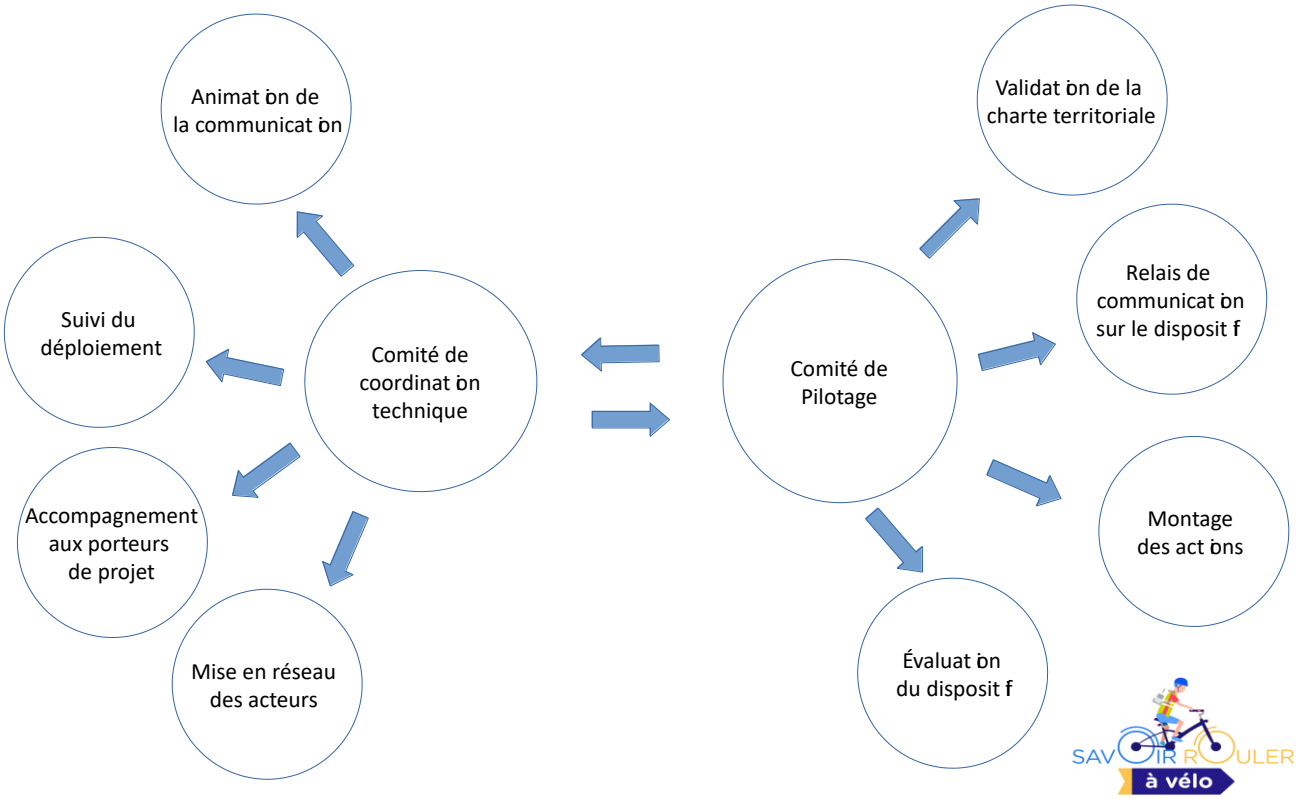


Le comité de coordination technique se compose de Monsieur Guillaume VINCENT, chef de service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, de Madame Laurence SALVATORI, conseillère pédagogique départementale en éducation physique et sportive et correspondante départementale de la sécurité routière à l'Education nationale et de Monsieur Christophe ROUX, coordonnateur départemental de la sécurité routière.

## Diagnostic du déploiement territorial du Savoir Rouler à Vélo

<u>Ressources humaines :</u>

- Educateurs sportifs pouvant enseigner contre rémunération le cyclisme (66 éducateurs avec une carte professionnelle en cours de validité)
- Educateurs sportifs bénévoles titulaires d'une qualification fédérale à l'encadrement du cyclisme exerçant dans une structure affiliée à un partenaire du Savoir Rouler à vélo ;
- Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives
- Enseignants de l'Education nationale formés
- Intervenants départementaux de sécurité routière
- Animateurs en accueil collectifs de mineurs titulaire d'une qualification fédérale à l'encadrement du cyclisme.

Des volontaires en Service civique peuvent assurer une mission de soutien à l'encadrement et au développement du « Savoir rouler à Vélo ».

Ressources financières :

- Plan Génération Vélo
- Fonds de développement de la vie associative – volet fonctionnement-innovation
- Plan départemental de sécurité routière
- Dotation de soutien à l'investissement public local
- Dotation pour les équipements des territoires ruraux
- Fonds de l'Agence nationale du sport via les projets sportifs fédéraux
- Appels à projets de l'ADEME

## Objectifs et engagements déclinés à horizon 2022 :

Pour le Jura, l'objectif à atteindre est de 730 attestations à la fin 2022 (soit 25% de la classe d'âge des enfants scolarisés en CM2), avec un objectif intermédiaire de 329 attestations fin 2021.
A terme, l'objectif est que tous les enfants entrant en 6ème aient une attestation « Savoir Rouler à Vélo ».

Objectifs qualitatifs :

- Développer les sessions « Savoir Rouler à Velo » dans la continuité éducative en s'adaptant aux ressources de chaque territoire
- Créer une synergie locale avec les partenaires autour de l'apprentissage du vélo
- Assurer la formation d'intervenants d'horizons diversifiés
- Déployer du matériel adapte a l'apprentissage du vélo sur le territoire

## Evaluation annuelle des objectifs et engagements :

Sur la base des interventions saisies et attestations délivrées, enregistrées au niveau départemental sur l'application « https://www.savoirrouleravelo.fr/intervenant/ ».

Indicateurs de suivi :

Quantitatifs :

- Nombre d'attestations délivrées
- Nombre de sessions sur temps scolaire, périscolaire, extrascolaire
- Nombre de sessions en QPV
- Nombre de sessions en ZRR
- Nombre d'encadrants formés

Qualitatifs :

- Répartition géographique des sessions organisées
- Identifier un réseau de formateurs - Diversité des profils des intervenants formes
- Identifier par territoire les besoins en ressources matérielles
- Enquête qualitative auprès des encadrants
- Satisfaction des enfants et des familles